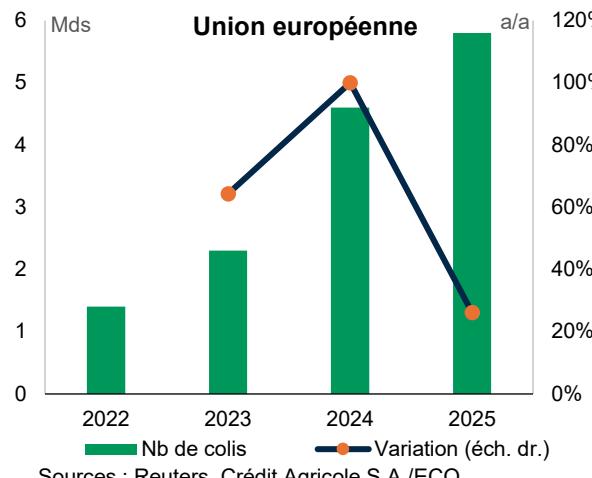


Perspectives

N°26/026 – 2 février 2026

UNION EUROPÉENNE – Taxe sur les petits colis, une protection nécessaire contre les exportations chinoises

En 2025, 5,8 milliards de petits colis issus du e-commerce sont entrés sur le territoire de l'Union européenne (93% des flux de commerce électronique vers l'UE), soit une augmentation de 26% par rapport à 2024, qui s'inscrit dans une tendance exponentielle depuis 2022 (+314%). Une tendance similaire est observée aux États-Unis, où le nombre de petits colis est passé de 139 millions en 2015 à 1,36 milliard en 2024, soit une augmentation de 878% sur la décennie, mais avec une moindre accélération récente (+37,5% depuis 2022).



Vers la fin des régimes d'exonération favorisant les petits colis

Si ces colis sont aujourd'hui attentivement examinés par les gouvernements, c'est en raison des exemptions de droits de douane dont ils bénéficient. Ainsi, le droit américain, comme le droit européen, font état d'une exemption de *minimis* pour les colis dont la valeur totale n'excède pas un montant fixé : 150 euros pour l'UE et 800 dollars pour les États-Unis. Face à l'explosion du e-

commerce, ces colis représentent une source de revenus potentiels pour les États : les États-Unis estiment, qu'en 2024, le manque à gagner était d'environ 64,6 milliards de dollars, tandis que la Commission européenne a souligné que la valeur de 65% des colis entrant dans la zone douanière commune était sous-évaluée (notamment afin de passer sous le seuil de douane).

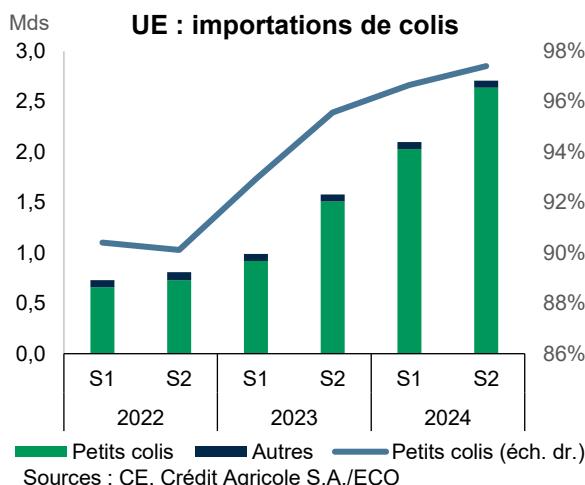
C'est pourquoi l'Union européenne a adopté, en novembre 2025, un projet de loi afin de taxer l'entrée des colis sur le territoire, de même que le gouvernement Trump a supprimé l'exemption de *minimis* en mai 2025 et a instauré un nouveau régime douanier pour les colis de faible valeur. D'autres pays comme le Royaume-Uni et le Japon ont également déposé des projets de loi pour 2026 afin de rectifier des problématiques identiques. L'état des modifications est présenté dans le tableau ci-après. Alors que la suppression définitive de l'exonération fait l'objet d'une négociation entre le Conseil et le Parlement européen dans un cadre plus vaste de réformes de l'Union douanière d'ici 2028, cette taxation temporaire devrait intervenir dès juillet 2026.

	UE	États-Unis	Royaume-Uni	Japon
Seuil d'exonération autorisé	150 €	800 \$	135 £	¥10 000
Date de suppression	2028	Mai 2025	En discussion	En discussion
Solution	3 €/article distinct du colis (dès 1 ^{er} juillet 2026 jusqu'en 2028)	Taux de douane usuel sur la valeur du colis	En discussion	En discussion (2026 Tax Reform Bill)

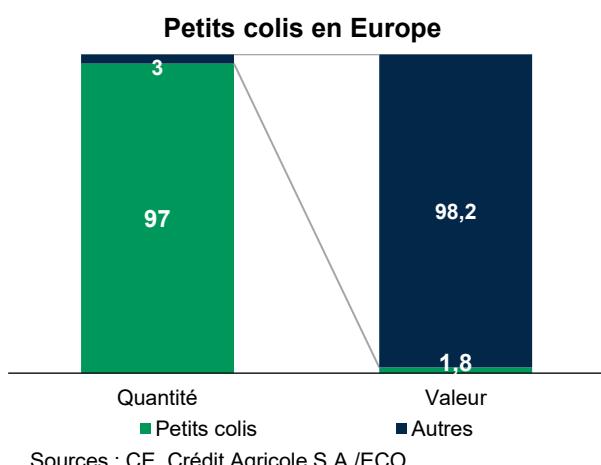
À noter également que la France discute d'une taxation supplémentaire de ces colis (dans le *projet de loi de finances 2026*) à hauteur de 2 euros (proposition de l'Assemblée nationale) ou 5 euros (proposition du Sénat) par article contenu dans le colis.

Si les pays voient dans ces colis une source potentielle de revenus supplémentaires, ils invoquent également deux autres raisons pour l'application de ces choix : la prise en compte de l'impact environnemental des colis et le risque industriel. En effet, avec des prix toujours plus bas, les colis viennent directement concurrencer les produits fabriqués au sein de l'Union européenne et soumis à un environnement plus compétitif et moins subventionné.

À l'échelle de l'Union européenne, le nombre de petits colis entrant a explosé entre 2022 et 2024, tandis que le nombre de colis soumis au régime classique des douanes est resté stable (environ 700 millions de colis par semestre).



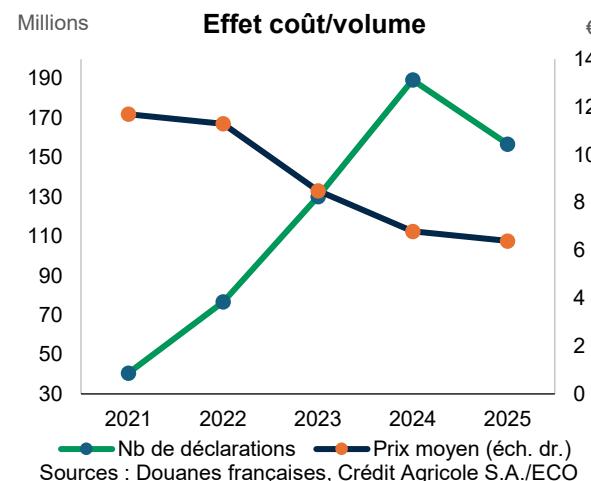
La part des petits colis est ainsi passée de 91% en 2022 à 97% en 2024. Pourtant, la valeur de ces colis demeure faible : l'article a un prix moyen de 8,7 euros et ces petits colis représentent moins de 2% de la valeur finale.



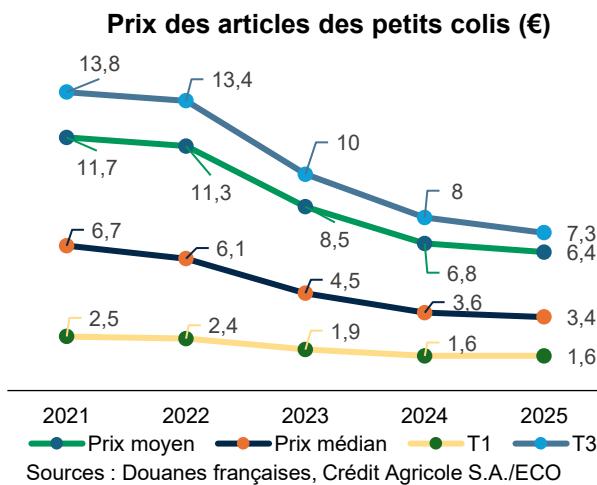
Un problème particulièrement marqué en France

Côté français, depuis 2021, le montant des petits colis entrant sur le territoire a explosé, avec un plus haut atteint en 2024 avec 189,4 millions de déclarations pour un montant total de 5,26 milliards d'euros, soit une progression de plus de 50% par rapport à 2023. Les données disponibles sur 2025 (du T1 2025 au T3 2025) indiquent néanmoins une légère décélération avec une hausse du montant de 8% par rapport à la même période en 2024. Si le prix moyen des articles est en recul (de 11,3 euros par article en 2022 à 6,4 euros en 2025, soit une baisse de 43,4%), le prix moyen des colis est, quant à lui, en hausse, passant de 25 euros à 29,3 euros entre 2022 et 2025.

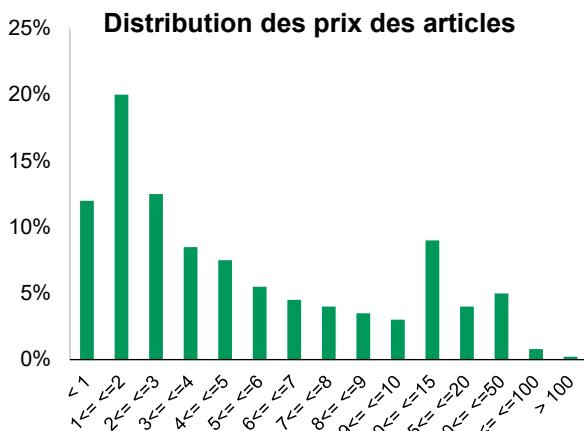
Cette dynamique s'explique par un effet de volume. En effet, l'augmentation du nombre de déclarations de colis en France s'est accompagnée d'une augmentation du nombre moyen de produits contenus dans chaque colis, passant de 2,2 en 2022 à 4,1 en 2024.



Alors que le nombre de colis est passé de 76,8 millions en 2022 à 189,4 millions en 2024 (+147%), le nombre total d'articles a également explosé, de 170 millions en 2022 à 773 millions en 2024 (+355%), tandis que le prix moyen des articles est passé de 11,3 euros à 6,8 euros sur la même période (-39,8%). Cet effondrement des prix des articles achetés par les consommateurs français s'observe notamment dans la distribution des prix : en 2025, trois quarts des articles ont un prix inférieur à 7,3 euros, un quart coûte moins de 1,6 euro (contre 13,8 euros et 2,5 euros en 2021). Le prix médian est lui aussi passé de 6,7 euros à 3,4 euros entre 2021 et 2025.

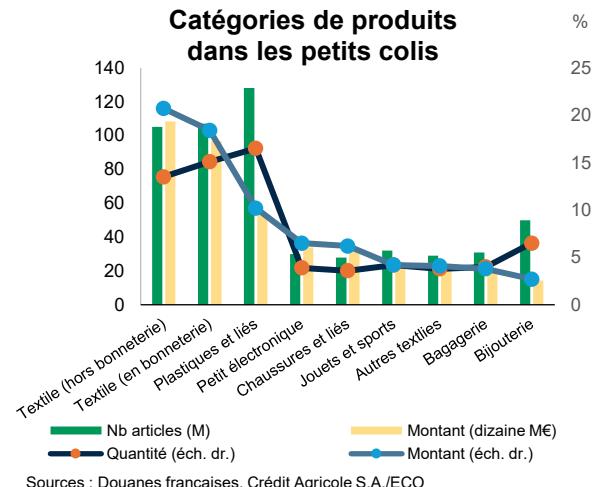


Les consommateurs français tendent donc à privilégier des articles peu chers, dont le tiers coûte moins de 2 euros. Une minorité de colis dépasse la valeur de 100 euros et, à l'exception d'un article sur dix dont le coût se situe entre 10 et 15 euros, la tendance de consommation indique une préférence pour les produits à bas prix. Ces choix de consommation expliquent, d'une part, la très forte hausse du nombre de petits colis enregistrés par les douanes mais, d'autre part, la progression plus légère de leur valeur totale.

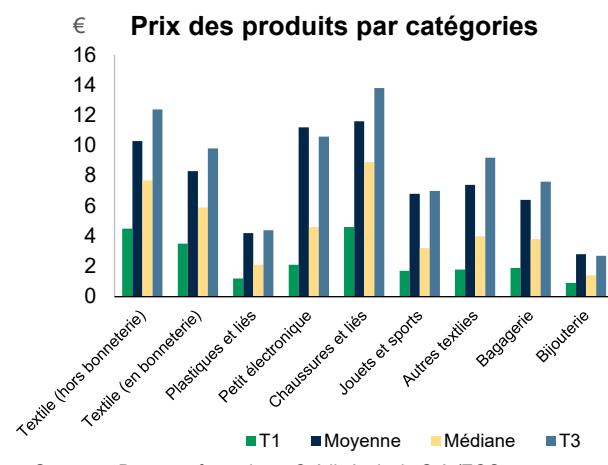


En 2024, 128 millions d'articles en plastique sont entrés sur le territoire français par voie de petits colis (16,5% des produits déclarés aux douanes dans les petits colis), devançant les vêtements et accessoires du vêtement en bonneterie (117 millions, 15,1%), les vêtements et accessoires du vêtement autres qu'en bonneterie (105 millions, 13,5%) et la bijouterie (50 millions, 6,5%). Ces quatre catégories d'articles représentent plus de la moitié des produits importés via des petits colis. En valeur, les vêtements et accessoires autres qu'en bonneterie représentent 20,7% de la valeur totale, avec un montant de 1 milliard d'euros, tandis que les vêtements et accessoires en bonneterie représentent 18,4% du total (967 millions d'euros), les articles en plastique 10,2% (534 millions d'euros), tandis que la bijouterie ne

représentait que 2,7% et un montant de 143 millions d'euros. Les chaussures et le matériel électronique, dont la quantité tourne autour de 4% du total des importations des produits dans les petits colis, représentent en revanche plus de 6% chacun de la valeur importée, indiquant une distribution des prix unitaires moyens différenciée.



Les chaussures et accessoires sont les articles dans lesquels les Français investissent le plus, avec un prix moyen de 11,6 euros, un prix médian de 8,9 euros et trois quarts des articles avec un coût supérieur à 4,6 euros et un quart à plus de 13,8 euros. À titre de comparaison, l'électronique affiche un prix moyen comparable (11,2 euros) mais un prix médian deux fois inférieur (4,6 euros) et un quart des produits coûte moins de 2,1 euros quand seulement un quart coûte plus de 4,4 euros. En moyenne, les produits les moins chers sont les objets en plastique (4,2 euros) et la bijouterie (2,8 euros) et ces produits sont également ceux avec les prix médians les plus bas (2,1 euros et 1,4 euro). Les vêtements ont un coût moyen élevé (environ 9 euros) ainsi qu'un coût médian élevé (7,7 euros, soit le deuxième après les chaussures).



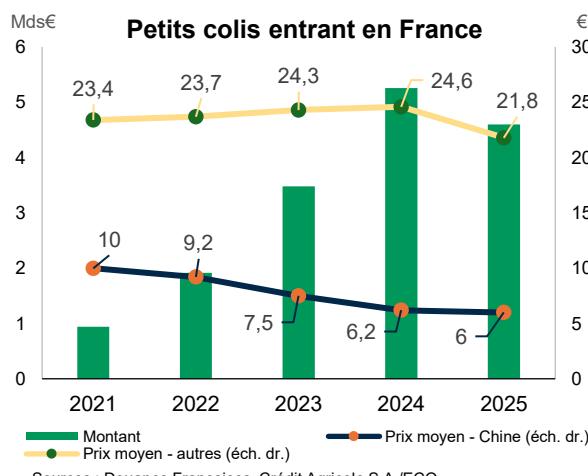
Si le projet de loi de finances suit la proposition de l'Assemblée nationale (2 euros par /article), le prix moyen des articles pourrait augmenter de 31,5% (et

les prix de la moitié des articles doubleraient *a minima*). Si le niveau retenu est le même que le niveau européen (3 euros par colis), le prix moyen augmenterait de 47%. Enfin, si la proposition du Sénat est retenue (5 euros par article), le prix moyen augmenterait de 79%.

Essor des plateformes chinoises et la domination des produits chinois

Les volumes de vêtements et de marchandises en plastique ou d'électronique à bas coût sont les conséquences directes de l'expansion de groupes chinois, dont le modèle économique consiste à vendre des marchandises à très bas prix et dont le nombre de clients dans l'UE a progressé de 75 millions en 2024. La Commission européenne estime ainsi que 91% des colis issus du e-commerce proviennent de Chine ; quant aux États-Unis, ils estiment leur part à 60%. Les modifications réglementaires visent donc avant tout à juguler les exportations chinoises qui inondent les marchés européens et américains et qui étaient jusqu'alors exonérées de taxes *via* le système de *minimis*.

Cette dynamique s'appuie sur la baisse du prix moyen des produits achetés par les consommateurs : prix chinois en recul de 40 % contre 6,8 % pour le reste du monde sur la période 2021 – 2024. La dynamique d'entrée des petits colis en provenance de Chine est particulièrement visible en France. **En volume**, la part des articles en provenance de Chine est passée de 86% en 2022 à 97% en 2025 (+11 points de pourcentage). **En valeur**, cette part est passée de 70% à 89% du montant total des importations (+19 points de pourcentage).



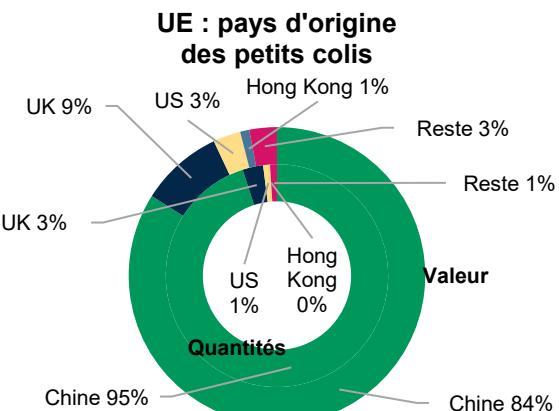
La Chine affiche une progression nettement marquée par rapport aux autres pays. Entre 2023 et 2024, les produits chinois ont doublé en valeur et leur volume a été multiplié par 1,64, tandis que le reste du monde a progressé de 82% en valeur et de 1,41 en volume.

Cette dynamique s'explique par la baisse du prix moyen par article en provenance de Chine, en recul

de 40% entre 2021 et 2024, contre seulement 6,8% pour le reste du monde.

Au niveau européen, les petits colis chinois font également l'objet d'une surveillance particulière en raison de la part qu'ils représentent, tant en quantité qu'en valeur : 95% du nombre total de petits colis enregistrés pour 84% de la valeur déclarée.

Cette concurrence s'ajoute à un problème plus central, renforcé par les politiques tarifaires américaines : le détournement des flux commerciaux de produits chinois vers le marché européen. Ainsi, la politique tarifaire agressive menée par l'administration Trump lors de son premier mandat, et accrue depuis le *Liberation Day* du 2 avril 2025, notamment à l'encontre de la Chine, menace directement les produits chinois destinés à l'exportation.



Sources : CE, Crédit Agricole S.A./ECO

Les gains de parts de marché des produits chinois sur le marché unique au cours de la dernière année résultent d'une réorientation des exportations en provenance de Chine des États-Unis vers l'Europe. Depuis 2022, les importations en valeur en provenance de Chine ont augmenté de 55 milliards d'euros par rapport à leur moyenne d'avant-Covid (2015-2019). Dans son suivi de la réorientation des flux de la Chine vers l'UE, la Commission européenne identifie les secteurs présentant un risque de hausse préjudiciable des exportations depuis janvier 2025. Elle enregistre la fréquence des produits pour lesquels on observe une hausse de minimum 5% des importations accompagnée d'une baisse d'au moins 5% du prix. La distribution de ces signaux rend compte d'une augmentation significative des importations chinoises dans les secteurs des plastiques et des minéraux non métalliques, la chimie, les produits électroniques, le textile, les machines-équipements et les équipements de transport. Le suivi fait état notamment d'une très forte progression des importations de véhicules hybrides chinois (non couverts par les droits de douane compensatoires sur les véhicules électriques) qui passent de 24 500

unités sur les trois premiers trimestres de 2024 à 122 000 sur les trois premiers trimestres de 2025,

tandis que les immatriculations n'ont progressé que de 31%.

UE : Secteurs où on observe une hausse préjudiciable des importations en provenance de Chine

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Agriculture, sylviculture & pêche				
Industries extractives				
Alimentaires, boissons & tabac				
Textile, habillement, cuir				
Bois, papier & imprimerie				
Industrie chimique				
Pharmaceutique				
Plastique & minéraux non métalliques				
Métallurgie				
Informatique, électronique, optique				
Equipements électriques				
Machines & équipements				
Matériels de transport				
Autre manufacture				
Production & distribution d'eau				

Sources : Commission européenne, Crédit Agricole SA/ECO

Notre opinion – Alors que la Chine et les États-Unis maintiennent des politiques douanières agressives, les petits colis chinois constituent une menace grandissante depuis 2022. Si leur prépondérance sur les marchés européens pourrait être aggravée par les barrières douanières américaines, il apparaît que le problème de fond est plus ancien et représente un important manque à gagner pour les gouvernements, en plus de présenter des risques sur les plans environnementaux, sanitaires et industriels. La suppression quasi simultanée des exemptions de droits de douane sur les petits colis par plusieurs puissances commerciales témoigne de l'inquiétude grandissante des gouvernements face au raz-de-marée des produits arrivant sur leurs marchés. Les capacités excédentaires chinoises et la fermeture du marché américain aux produits chinois posent un défi considérable à l'économie européenne, avec un détournement des exportations chinoises du marché américain vers le marché unique. Les importantes baisses de prix associées à cette pénétration signifient qu'une impulsion désinflationniste est à l'œuvre en ce qui concerne les prix des biens industriels non énergétiques.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :



Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Décembre 2025

En comptant sur le soutien de la politique budgétaire,
contrepoids à l'adversité

Date	Titre	Thème
30/01/2026	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
30/01/2026	France – Conjoncture – Flash PIB : ralentissement de l'activité au T4 2025 et légère baisse de la croissance annuelle en 2025	France
29/01/2026	Espagne – Une croissance pas si accidentelle	Zone euro
27/01/2026	France – Immobilier résidentiel : une reprise en ordre dispersé	France, immobilier
27/01/2026	Ce que les billets racontent de nous	Finance
26/01/2026	Chine – Refus d'obstacle ou grand galop : le Cheval de Feu portera-t-il les ambitions quinquennales chinoises ?	Asie
26/01/2026	Royaume-Uni – Rebond de l'inflation fin 2025, accalmie prévue pour 2026	Royaume-Uni
26/01/2026	Podcast – Les faits marquants de la semaine – 26 janvier 2026	Monde
23/01/2026	Scénario 2026-2027 : l'Europe fait de la résistance	Europe
23/01/2026	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
23/01/2026	Intelligence artificielle : promesse, spéculation et fragilité financière	IA, finance
22/01/2026	France – L'inflation en baisse à 0,9% en 2025, l'une des plus faibles de la zone euro	France
22/01/2026	Israël – L'économie au-delà de la guerre : gérer la « rente tech »	Moyen-Orient
21/01/2026	Espagne – Productivité faible et salaires dynamiques, qui paie la facture ?	Zone euro
19/01/2026	Podcast - Les faits marquants de la semaine du 12 au 16 janvier 2026	Monde
16/01/2026	Monde – L'actualité de la semaine	Monde

Études Économiques Groupe – Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Isabelle JOB-BAZILLE

Rédacteurs en chef : Paola MONPERRUS-VERONI, Tania SOLLOGOUB, Armelle SARDA

Zone euro : Alberto ALEDO, Ticiano BRUNELLO, Marianne PICARD, Paola MONPERRUS-VERONI (coordination zone euro), Sofia TOZY, Philippe VILAS-BOAS, Grégoire GLORIEUX

États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves : Slavena NAZAROVA

Europe centrale et orientale, Asie centrale, géo-économie :

Tania SOLLOGOUB (coordination pays émergents), Nathan QUENTRIC

Asie : Sophie WIEVIORKA

Amérique latine : Catherine LEBOUGRE (coordination scénario), Jorge APARICIO LOPEZ

Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afrique sub-saharienne : Laure DE NERVO, Morgane ABBAS

Documentation : Elisabeth SERREAU

Statistiques : Datalab ECO

Réalisation et Secrétariat de rédaction : Sophie GAUBERT

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

Application Etudes ECO disponible sur l'[App store](#) & sur [Google Play](#)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.